

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

# CAS en Case Management

2023 - 2024

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne

**HE  
TSL**

## Introduction

---

Le case management se caractérise par une approche intégrative et globale qui s'appuie sur le décloisonnement des intervenants et des institutions impliqués dans le réseau d'accompagnement. Il a ainsi vocation à répondre au problème de la fragmentation des prestations qui, en raison de la diversification croissante de l'offre et du degré élevé de spécialisation professionnelle, se pose avec une acuité grandissante dans tous les domaines de l'accompagnement. Ce CAS en case management répond aux transformations profondes des pratiques de prise en charge dans des domaines aussi différents que la réhabilitation au travail, l'intégration sociale et professionnelle, le maintien à domicile ou encore la formation obligatoire ou post-obligatoire.

## Objectifs de la formation

---

La formation prépare à l'exercice de la fonction de case manager. Elle est qualifiante à double titre puisqu'elle apporte à la fois un savoir pratique destiné à soutenir concrètement l'action et dote les participant·e·s de l'appareil critique nécessaire à une interprétation qualifiée et autorisée de leur rôle.

Elle vise au développement de compétences permettant de :

- gérer des processus de prise en charge perçus dans la complexité, c'est-à-dire sans présumer de leur évolution, par la mise en œuvre d'une méthode de suivi dite « agile » ;
- pratiquer et promouvoir un case management de haute qualité visant à renforcer la capacité d'agir des usagers ou des usagères ;
- collaborer au développement de programmes d'intervention qui font appel au case management.

## Public cible

---

Le CAS en case management s'adresse aux professionnel·le·s des domaines social, sanitaire, de l'assurance, de l'emploi ou de la formation bénéficiant d'une large expérience professionnelle, que ce soit dans le secteur public ou privé.

## Organisation de la formation

---

Le CAS en case management est composé de trois modules et d'un travail de certification.

Le premier et le second module sont partagés par l'ensemble des participant·e·s, quel que soit leur champ d'activité particulier. Ils forment le tronc commun de la formation.

Le troisième module est conçu comme une unité de spécialisation. Il offre la possibilité aux participant·e·s d'aborder une question ou une thématique de leur choix, qui sera approfondie au cours du travail de certification. Contrairement aux deux premiers modules, où l'enseignement en face à face occupe une place prépondérante, le troisième module réserve une part importante à l'étude individuelle.

La formation comprend :

- 22 jours d'enseignement (132 heures) ;
- 150 heures de travail personnel ;
- 150 heures de pratique réflexive.

Le total équivaut à 15 crédits ECTS.

## Programme modulaire

---

### **Module 1 : Concepts de base, fonctions et posture « agile » en case management**

Le premier module est théorique. Il consiste à introduire les concepts-clés du case management (agilité, empowerment, développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, approche capacitaire des vulnérabilités...), à montrer les affinités entre celui-ci et la gestion de projet, à définir le rôle et les fonctions du ou de la case manager, ainsi qu'à dégager les caractéristiques générales de l'environnement institutionnel dans lequel il ou elle agit. C'est dans ce module également que l'on discute de la posture des case managers.

**Volume : 4 ECTS - 7 jours de cours**

**Dates :** 12 et 13 janvier 2023  
2 et 3 février 2023  
23 et 24 mars 2023  
27 avril 2023

### **Module 2 : Circuit et outils d'intervention**

Le second module est pratique. Son objectif consiste prioritairement à adapter et à élargir les compétences méthodologiques et procédurales des participant-e-s aux exigences du case management. On y introduit et met en pratique la méthode de suivi agile et l'on y présente les outils essentiels qui sont à la disposition des case managers dans leur travail d'accompagnement.

**Volume : 6 ECTS - 12 jours de cours**

**Dates :** 4, 5, 25 et 26 mai 2023  
1<sup>er</sup>, 2, 15, 16, 29 et 30 juin 2023  
31 août 2023  
1<sup>er</sup> septembre 2023

### **Module 3 : Approfondissement et travail de certification**

Dans ce module, les participant-e-s précisent le thème qui fera l'objet de leur travail de certification. Le travail de certification est conduit en principe individuellement. Il fait l'objet d'une présentation orale devant la classe.

**Volume : 5 ECTS (3 ECTS pour le module 3 et 2 ECTS pour le travail de certification)  
3 jours de cours + 5 jours de travail personnel**

**Dates :** Cours :  
14 septembre 2023  
24 novembre 2023  
9 février 2024

**Dates réservées pour le travail personnel des participant-e-s encadré par un coaching :**  
15 septembre 2023  
28 et 29 septembre 2023  
12 et 13 octobre 2023

## **Horaire et lieu de la formation**

---

**Horaire :** 9h00 - 17h00

**Lieu :** Haute école de de travail social et de la santé Lausanne · HETSL, chemin des Abeilles 14, Lausanne.

## **Obtention du titre**

---

Le CAS HES-SO en Case Management est délivré lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- a) Avoir participé au moins à 90 % de l'enseignement ;
- b) Avoir obtenu les crédits correspondant aux trois modules de formation ;
- c) Avoir obtenu les crédits correspondant au travail de certification.

## **Titre délivré**

---

Au terme de la formation, les participant-e-s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent le « Certificate of Advanced Studies HES-SO en Case Management ».

## **Conditions d'admission**

---

Pour accéder au programme de formation, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent ;
2. Être un-e professionnel·le de l'action sociale, sanitaire, pédagogique, psychosocial ou médico-social ;
3. Être en emploi dans le domaine social, pédagogique, psychosocial ou médico-social ;
4. Faire état d'une expérience professionnelle de trois ans au minimum.

## **Finance d'inscription et frais de formation**

---

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription (non remboursable même en cas de désistement).

Frais de formation : CHF 7'000.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans le délai indiqué, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

## Conditions financières

---

### Article 5 du règlement de la formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
  - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
  - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
    - Après confirmation d'admission : 20%
    - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
    - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

## Inscription

---

Le bulletin d'inscription, muni de toutes les annexes, doit parvenir à l'adresse suivante, au plus tard le **31 octobre 2022**, à :

Haute école de travail social et de la santé Lausanne · HETSL  
Unité de formation continue – Mme Angela Napoli  
Chemin des Abeilles 14  
CH - 1010 Lausanne

## Coordination pédagogique

---

Mme Viviane Prats, professeure, doyenne responsable de l'Unité de formation continue  
Tél. +41 (0)21 651 62 28  
E-mail : [viviane.prats@hetsl.ch](mailto:viviane.prats@hetsl.ch)

## Renseignements

---

Mme Angela Napoli, assistante administrative  
Tél. +41 (0)21 651 03 11  
E-mail : [angela.napoli@hetsl.ch](mailto:angela.napoli@hetsl.ch)